

L'association les Ailes de l'Ouest renforce sa flotte

Saint-Mars-du-Désert — Un avion Morane-Saulnier atterrira dans les locaux des Ailes de l'Ouest, non par les airs mais par la route. Ses dimensions hors gabarit nécessitent un convoi exceptionnel.

L'association marsienne les Ailes de l'Ouest (1), qui rénove déjà un avion Antonov dans son local marsien, vient d'acquérir un nouvel avion. Lui aussi à restaurer. Il s'agit d'un Morane-Saulnier 733 N°36, actuellement près de Roanne.

Il doit être rapatrié à Saint-Mars. Pas par les airs, son état ne le permet pas, mais par la route ! Et de toute façon, il n'y a pas d'aérodrome à Saint-Mars. « Avec sa largeur de 2,80 m, il est hors gabarit et nécessite un convoi exceptionnel de première catégorie pour le ramener », précise Bernard Blangy, président de l'association.

Ce rapatriement nécessite de respecter une réglementation précise, dont l'installation de gyrophares, de panneaux zébrés, de banderoles transport exceptionnel, d'emprunter des itinéraires spécifiques et de le déclarer dans les sept départements traversés.

Arrivée le 26 mars

L'association se charge de ce rapatriement. « Nous descendrons dans la région de Roanne, le vendredi 23 mars, pour aller chercher notre belle machine et nous remontrons en convoi exceptionnel de première catégorie le lundi 26 mars (interdiction de rouler le week-end) ». C'est confirmé, toutes les autorisations sont obtenues et toutes les réservations sont faites, camion, remorque, logement. « Le Morane-Saulnier pourra ainsi arriver à Saint-Mars, le lundi 26 mars, en fin d'après-midi », s'enthousiasme Bernard.

Le fuselage sera posé sur une remorque de 9 m de long. Elle sera tractée par un camion dans lequel seront transportées les deux demi-ailes, les gouvernes de profondeur et de direction, ainsi que toutes les autres pièces nécessaires à la remise en état de vol de l'avion.

« Notre Morane-Saulnier, avion 100 % français, a formé de nom-



Le Morane Saulnier de l'association ressemblera à celui-là, quand il sera rénové.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

breuses générations de pilotes, militaires ou civils. Il est sorti des usines de Tarbes en février 1954 », explique Bernard. D'une longueur de 9,34 m et d'envergure de 11,29 m, il peut voler à 200 km/h en croisière (240 km/h maximum) et offre trois places.

Des partenaires et des donateurs sont les bienvenus, pour participer à cette grande aventure.

Contact. Bernard Blangy, tél. 06 25 95 29 89, site Internet : www.lesaillesdelouest.fr

(1) Ne pas confondre l'association marsienne les Ailes de l'Ouest avec les Ailes pour l'Ouest, engagée politiquement et qui était favorable à NDDL.



Le rapatriement de l'Antonov jaune, lors de son passage devant l'église de Saint-Mars, en novembre 2011.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES